

devient maintenant franchement germanophile. Le 10 juin 1839 le Hessois Daniel HASENPFLUG sera nommé chef du service civil pour le Grand-Duché. Les étrangers occuperont dorénavant les meilleurs postes.

« Hassenpflug und Stiff  
haben das ganze Land vergift ». \*)

Les premiers pourparlers en vue d'une union douanière avec la Prusse sont entamés en dépit de l'opinion publique.

Comme suite de la nomination de Hassenpflug, GOEDECKE donna sa démission le 18 juin.

Le 19 février 1840, un gouvernement provisoire sous le nom de « Régence » fut installé. Le chef du service civil, donc Hassenpflug, en sera le président, GELLE sera conseiller et Jean Ulveling assesseur à la Régence et membre du gouvernement avec un traitement de 1200 florins.

Le 7 octobre 1840, le roi Guillaume I<sup>er</sup> abdique en faveur de son fils Guillaume II.

#### b) *Guillaume II, de 1840 - 1849.*

La première mesure prise par le nouveau souverain fut de congédier Hassenpflug qui par suite de l'opposition toujours croissante de la population, avait donné sa démission le 17. 10. 1840. Ses pouvoirs seront confiés à la régence dont GELLE deviendra le président.

Du 20 au 26 juin 1841, le roi Guillaume II, accompagné de son fils ALEXANDRE, rend visite au pays où il est accueilli avec enthousiasme. On le remercie d'avoir congédié Hassenpflug et on lui suggère d'en faire autant en ce qui concerne STIFFT.

Il ne cesse d'inviter les Luxembourgeois à lui confier leurs plaintes et promet d'entreprendre tout ce qui lui sera possible pour rendre le peuple heureux.

« Je veux le bien-être du pays et je le veux par les Luxembourgeois eux-mêmes ».

Ces belles paroles marquent le début de notre autonomie.

Une commission de 9 notables luxembourgeois est convoquée le 12. 8. 1841 à La Haye pour étudier avec le Roi et sous exclusion de Stiff et des ministres hollandais, les différentes questions qui intéressent le pays, notamment une union douanière et une nouvelle constitution.

Le 12 octobre cette constitution est octroyée au pays, et le 4 novembre Stiff est congédié et remplacé à La Haye par le baron Frédéric de BLOCHAUSEN, père du futur ministre d'Etat Félix de Blochausen.

---

\*) Marcel Noppenev : A Luxembourg autrefois t. I.